



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 JUILLET 2025

Présents : Mmes DREVARD, FILET-COCHE, KOUSSENS, THOMAS, et MM. BERARDIN, FAURE, LEITA, MATHON

Absent ayant donné procuration : Mme LE FEE ayant donné procuration à Mme THOMAS, M. FOUJRAZ ayant donné procuration à M. FAURE, Mme VERCOUTTER ayant donné procuration à M. BERARDIN

Absents excusés : Mme BENISTAND, Mme ODEYER et M. SAVIGNON

Absents :

Secrétaire de séance : Mme DREVARD

👉 **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025**

Aucune remarque formulée.

Approuvé à l'unanimité

👉 **ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX – PROJET DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE EN VUE D'ACCUEILLIR LE GROUPE SCOLAIRE « LES GRANDS ARBRES »**

Monsieur le Maire expose les faits suivants :

L'opération concerne la restructuration et l'extension de l'école maternelle pour l'aménagement du groupe scolaire "Les Grands Arbres".

Lancement de La procédure : 10/02/2025

Organe de publicité : Le Dauphiné Libéré

Date limite de réception des offres : 25/03/2025 à 18 heures.

La consultation fait l'objet de 19 lots, comme suit :

LOTS	OBJET DU LOT
1	DEMOLITION
2	GROS ŒUVRE
3	OSSATURE BOIS – BARDAGE – COUVERTURE
4	ENDUITS FAÇADES
5	ÉTANCHÉITÉ
6	MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM
7	SERRURERIE
8	CLOISONS – DOUBLAGES – FAUX PLAFONDS
9	MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS – MOBILIER

10	CHAPES
11	REVÊTEMENTS DE SOLS
12	PEINTURE - NETTOYAGE - SIGNALÉTIQUE
13	ÉQUIPEMENTS DE RESTAURATION - CLOISONNEMENTS ISOTHERMES
14	CHAUFFERIE VENTILATION PLOMBERIE
15	COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES
16	VRD
17	ESPACES VERTS - MOBILIER
18	ASCENSEUR
19	PHOTOVOLTAÏQUES

Les candidats devaient impérativement remettre une offre portant sur la base et sur les options obligatoires indiquées ci-dessous.

A défaut d'une réponse sur la base et les options obligatoires, l'offre est déclarée irrégulière. Le mémoire technique de l'offre détaille tous les éléments permettant d'en valider le contenu. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas retenir les options obligatoires, l'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse tenant compte de la seule offre de base. Si le pouvoir adjudicateur décide de retenir les options obligatoires, l'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des offres globales intégrant l'offre de base et les options obligatoires retenues.

Les lots 9, 14, 15 et 17 comportaient les options obligatoires suivantes :

LOT CONCERNÉ	OPTION
14	N°1 : Brasseurs d'air dans l'école existante
15	N°2 : Alimentation des brasseurs d'air dans l'école existante
15	N°3 : Contrôle d'accès
17	N°4 : Bancs extérieurs
9	N°5 : Mobilier intérieur 01
9	N°6 : Mobilier intérieur 02

Pour chaque lot, il y a eu le nombre de candidatures suivant :

LOTS	OBJET DU LOT	NOMBRE DE CANDIDATURES
1	DEMOLITION	7
2	GROS ŒUVRE	2
3	OSSATURE BOIS - BARDAGE - COUVERTURE	4
4	ENDUITS FAÇADES	3
5	ÉTANCHÉITÉ	1
6	MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	11
7	SERRURERIE	4
8	CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS	4
9	MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS - MOBILIER	4
10	CHAPES	6
11	REVÊTEMENTS DE SOLS	5
12	PEINTURE - NETTOYAGE - SIGNALÉTIQUE	4
13	ÉQUIPEMENTS DE RESTAURATION - CLOISONNEMENTS ISOTHERMES	4
14	CHAUFFERIE VENTILATION PLOMBERIE	3
15	COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES	5
16	VRD	6

17	ESPACES VERTS – MOBILIER	7
18	ASCENSEUR	5
19	PHOTOVOLTAÏQUES	4

Le cabinet d'architectes HB MORE accompagné de tous les bureaux d'études, du Maire et de la 1^{ère} adjointe et des techniciens de la commune ont procédé à l'analyse des offres de tous ces candidats.

MÉTHODE D'ANALYSE DES OFFRES

Rappel :

Critères de jugement définis dans les documents de la consultation.

Critères	Pondération
1- Valeur technique	60%
2- Prix des prestations	40%

La note technique du mémoire technique N(C1) a été rapportée sur 10 points. Les sous-critères sont détaillés dans le cadre de mémoire technique à utiliser par les candidats (les sous-critères étant différents pour le lot n°1).

Ce critère a été analysé au vu du cadre de mémoire technique (modèle impératif) présenté par le candidat, et des éventuels documents joints.

Le mémoire devait décrire au mieux les éléments relatifs aux sous critères d'analyse suivants (hors lot n°1) :

1. Présentation de la méthodologie d'exécution des travaux/35 points (/40 points pour le lot 1)

1a/ Moyens humains et organisation des équipes : Présentation des moyens que l'entreprise envisage de mettre en place sur ce chantier (qualification et expérience du personnel d'études, d'exécution et d'encadrement) : conducteur de travaux, chef de chantier, ouvriers qualifiés... Organigramme, CV.

- Moyens humains affectés à la préparation du chantier et réalisation des études d'exécutions
- Moyens humains affectés à la réalisation des travaux et organisation générale des équipes

1b/ Moyens techniques, procédés constructifs et mode opératoire

- Moyens techniques mobilisés par tâches et mode opératoire pour assurer la qualité des travaux à chaque phase et procédés constructifs.
- Respect de la charte chantier vert notamment en matière de gestion et valorisation des déchets / réduction et maîtrise des nuisances en site occupé, maîtrise des ressources.

2. Présentation des matériaux - conformité des équipements et matériaux proposés/10 points (sans objet pour le lot 1)

Qualité, références et caractéristiques des produits, équipements et matériaux proposés par l'entreprise correspondant aux spécifications du CCTP au regard des caractéristiques et performances attendues, sur la base des fiches techniques fournies.

3. Planning détaillé/15 points (/20 points pour le lot 1)

Planning détaillé de réalisation des travaux du lot au regard du planning général TCE fourni au DCE. Engagement du candidat sur le respect des délais d'exécution qu'il garantit au cours de l'exécution du marché et notamment pendant les vacances scolaires.

Mesures et organisation mises en œuvre dans le cas de retard éventuel.

Chaque sous-critère défini sera noté de 0 (réponse pas décrite ou insatisfaisante) à 5 (réponse excellente).

La note obtenue sera multipliée par le coefficient correspondant, ci-avant précisé.

La méthodologie utilisée pour l'attribution des notes des sous critères techniques par la Maîtrise d'œuvre est la suivante :

Les sous critères sont classés comme suit :

1/ Réponse Non conforme : absence de Réponse ou incohérence. Note de 0% de la note maximale. (0/5)

2/ Réponse insuffisante : Offre qui présente des lacunes techniques, des non-qualités tout en restant une offre conforme. Note de 20% de la note maximale (1/5)

3/ Réponse moyenne : Offre qui présente des imprécisions ou des généralités, tout en restant une offre conforme. Note de 40% de la note maximale (2/5)

4/ Réponse assez bien : Offre moyenne. Note de 60% de la note maximale (3/5)

5/ Réponse satisfaisante : Offre considérée comme adaptée. Note de 80% de la note maximale (4/5)

6/ Réponse très satisfaisante : Offre considérée comme très adaptée pour atteindre les objectifs du marché. Note de 100% de la note maximale (5/5).

Après une première phase d'analyse des offres, il a été choisi de réaliser des courriers de négociation avec les entreprises de certains lots. A réception de toutes les réponses des entreprises, un tableau de classement a été effectué.

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 3 juillet 2025 et a étudié le tableau des analyses des offres réalisé par le cabinet d'architectes.

Pour chaque lot, elle a proposé de retenir les candidats suivants :

LOTS	OBJET DU LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT H.T DES TRAVAUX
1	DEMOLITION	DES LITTES ETS BOISSET 26600 CHANOS-CURSON	28 723,00 €
2	GROS ŒUVRE	GCMG 38470 VINAY	596 802,67 €
3	OSSATURE BOIS – BARDAGE – COUVERTURE	ROYANS CHARPENTES 26190 LA MOTTE FANJAS	568 617,99 €
4	ENDUITS FAÇADES	ZEYNI FAÇADES 84430 MONDRAGON	39 885,00 €
5	ETANCHÉITÉ	SAPEC 26500 BOURG LES VALENCE	79 672,50 €
6	MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	DELORME BATTANDIER 07100 ANNONAY	118 235,00 €
7	SERRURERIE	BONHOMME METALLERIE 26120 MONTELIER	81 943,80 €
8	CLOISONS – DOUBLAGES – FAUX PLAFONDS	EVF 38470 VINAY	185 589,40 €
9	MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS – MOBILIER	COMPTOIR DES REVÊTEMENTS 69100 VILLEURBANNE	150 666,82 €
10	CHAPES	APPLI CHAP 26260 ST DONAT	11 332,00 €
11	REVÊTEMENTS DE SOLS	ANGELINO ET FILS 26260 ST DONAT	79 050,00 €

12	PEINTURE - NETTOYAGE - SIGNALÉTIQUE	TEDESCHI 07500 GUILHERAND GRANGES	53 173,82 €
13	ÉQUIPEMENTS DE RESTAURATION - CLOISONNEMENTS ISOTHERMES	SOFRAM 26000 VALENCE	106 669,51 €
14	CHAUFFERIE VENTILATION PLOMBERIE	IDAC 38160 SAINT MARCELLIN	481 860,28 €
15	COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES	HERVE DUFÊTRE 26400 CREST	149 846,86 €
16	VRD	SA ROUTIÈRE CHAMBARD 38160 SAINT MARCELLIN	438 482,00 €
17	ESPACES VERTS - MOBILIER	TOUTENVERT 38160 CHATTE	93 910,43 €
18	ASCENSEUR	TK ELEVATOR 49001 ANGERS	22 445,00 €
19	PHOTOVOLTAÏQUES	DROME ELECTRICITÉ SERVICE 26100 ROMANS SUR ISERE	13 388,88 €

Mme FILET-COCHE demande pourquoi la Remise d'Analyse des Offres arrive aussi tard après la date butoir de remise des offres au 25/03/2025.

Monsieur le Maire précise que cela est dû notamment à :

- La phase d'analyse des offres qui concerne 19 lots : ce qui est considérable comme travail au vu du nombre de candidats par lot, sachant que la Maitrise d'œuvre a effectué un travail très poussé d'analyse pour chacune des entreprises,
- La phase de négociation qui a été relativement longue.

Il se félicite de ce travail et des choix opérés qui ont permis de faire une très grosse économie sur le budget de base.

Mme FILET-COCHE déplore qu'il n'y ait pas une entreprise retenue sur notre territoire. Monsieur le Maire répond qu'il y en a bien une sur La Motte Fanjas, et ajoute que pour la majorité des choix, les entreprises sont implantées dans un secteur assez proche.

Mme KOUSSENS souhaite préciser que, pour les lots concernés, il a été fait le choix d'intégrer toutes les options au vu du budget qui le permet.

Mme FILET-COCHE demande si la mairie a reçu les notifications d'attribution des subventions pas les financeurs publics partenaires ?

Monsieur le Maire répond qu'à ce jour les attributions sont actées oralement et que les services de l'État comme ceux du Département n'ont pas encore établi les notifications. Ces dernières devraient nous parvenir courant septembre. Il a fait le choix de prendre cette part de risque - risque très mesuré - et de ne pas attendre les notifications écrites afin de lancer les travaux le plus rapidement possible sachant qu'ils se déroulent en site occupé.

Mme FILET-COCHE informe le conseil qu'en l'absence de ces pièces écrites elle préfère s'abstenir.

A la vue de ce qui précède, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- **D'attribuer** les marchés de travaux relatifs au projet de restructuration et d'extension de l'école maternelle en vue d'accueillir le groupe scolaire « Les grands arbres », selon la répartition établie par la Commission d'Appel d'Offres qui s'est déroulée le 3 juillet 2025.
- **De l'autoriser** à signer les marchés correspondants ainsi que tout document afférent à leur

exécution.

- **De le charger** de notifier les marchés aux entreprises attributaires dans les conditions prévues par le Code de la commande publique.

[Une abstention : FILET-COCHE Nancy](#)

↳ **INFORMATIONS**

Monsieur le Maire souhaite informer le Conseil que le Responsable des services techniques sera en congés du 26 juillet au 19 août 2025.

↳ **QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 19h50.